

# Rapport d'activité 2023

## Rapport d'activité 2023 – rapport moral

Si 2023 devait se résumer à trois moments ou projets forts, le choix serait difficile mais la délégation retiendrait sans conteste l'avis de la délégation sur le Schéma régional de santé, le travail mené avec notre réseau sur les priorités d'action du plan stratégique national dans notre région et, enfin, le retour des journées d'échanges acteurs de santé, les fameuses « Journées RU PCRU ».

Concernant le Schéma régional de santé, il faut d'abord saluer le travail qui a été mené pour aboutir à cet avis : nous avons pris le temps d'une journée de travail dédiée avec les élus de la délégation et les adhérents qui le souhaitaient pour parvenir à un avis collectif et partagé. Ensuite, la délégation a insisté sur l'importance du suivi et de l'évaluation de ce Schéma afin de mesurer l'impact sur la santé des usagers. Par ailleurs, notre délégation a porté plusieurs demandes reprises dans le document final comme le déploiement des PASS mobiles et la priorité réaffirmée par l'ARS de la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé dans le cadre du renouvellement des contrats locaux de santé.

Les journées d'échanges « acteurs de santé », quant à elles, ont de nouveau été très appréciées, que ce soit à Lyon ou à Clermont-Ferrand. Ces deux journées ont abouti à la création d'un référentiel sur la commission des usagers, outil d'amélioration de la qualité. C'est un thème que nous allons travailler sur 2024 afin de revenir dessus lors des prochaines journées en 2025.

Enfin, la déclinaison du plan stratégique en Auvergne-Rhône-Alpes a suivi les « trois aires » : webinaire, questionnaire et séminaire. Ils ont jalonné notre mois de juin dans un état d'esprit ludique et constructif. Chaque participant, surtout pour le séminaire, a gardé un bon souvenir de cette journée, agréable et pédagogique. La délégation a maintenant sa feuille de route pour 2024 et au-delà.

Il nous reste maintenant à travailler sur la mise en œuvre du plan stratégique. Il doit nous permettre de nous positionner comme un acteur primordial de la refondation de notre système de santé. Dans notre région, cela passe par notre mobilisation à toutes et tous. Pour répondre à ses différents objectifs, en 2024, nous proposerons au réseau un nouveau format de rencontre : un « forum » régional des associations agréées qui nous permettra de mieux faire connaissance entre associations agréées et partager nos cultures associatives. Aussi, nous renforcerons notre soutien à la représentation comme à la participation des usagers pour que notre voix soit entendue dans tous les espaces où la Santé s'élabore ou se met en œuvre. Enfin, les associations membres ont souhaité travailler sur les inégalités sociales et territoriales en santé dans notre région : une enquête nous permettra de commencer par recueillir leurs constats sur le sujet avant de les porter sur la place publique, notamment à travers nos conférences-débat.

Pour conclure sur les spécificités de 2024, rappelons que l'année a commencé avec une nouvelle dynamique d'équipe pour déployer nos actions. Suite au départ de plusieurs chargées de mission territoriales, nous avons accueilli deux nouvelles recrues au sein de la délégation. La différence c'est que dorénavant, elles seront basées sur Lyon. Cela étant, elles seront toujours aussi présentes au sein des territoires pour accompagner nos actions : formation, RU-nion, Groupe d'échanges, Journée européenne de vos droits en santé... Elles seront également mobilisées et mobilisables pour intervenir aux côtés de nos adhérents sur la représentation des usagers. C'est un changement important que nous n'avons pas nécessairement souhaité mais comme chacun sait, nous avons coutume de tirer le meilleur de ce qui se présente à nous. L'année 2024 ne fera pas exception.

**Jeanine Lesage**, présidente d'avril 2022 à mars 2023  
**François Blanchardon**, président depuis mars 2023

#### Communication et information : des supports qui se développent ou se renouvellent

La délégation France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes réalise et alimente plusieurs supports d'information et de communication – principalement en ligne - à destination d'un large public (représentants des usagers, bénévoles, associations, professionnels de santé, partenaires, institutionnels, grand public...) :

- Sa [page web](#) : régulièrement mise à jour tout au long de l'année (17 actualités postées).
- [Une page Facebook...](#) dont le nombre d'abonnés s'élève à 564 en 2023 (contre 484 en 2022 et 418 en 2021) : le média s'installe et prendra davantage d'ampleur encore en 2024 avec le déploiement de la stratégie de communication sur les réseaux sociaux.
- A l'occasion de l'organisation de la conférence-débat sur le Schéma régionale de santé en novembre 2023, la délégation Auvergne-Rhône-Alpes s'est également lancée sur le réseau [social professionnel « LinkedIn »](#). Ce média permet de valoriser les activités de l'association auprès de ses adhérents et, plus largement, auprès des réseaux de professionnels et de l'ensemble des acteurs de santé (établissement, institutions...). La barre des 100 abonnés a été franchie dès la fin de l'année...

Enfin, la nouvelle revue « Santé en 3D » a été lancée en 2023 et les deux premiers numéros sont [accessibles depuis le site de la délégation](#). Plus d'information sur la création du support en [page xx](#).

#### La Journée européenne de vos droits en santé (JEDS) 2023 : une édition évaluée très positivement

C'est « la » journée emblématique au sein de la région (et au-delà) pour parler des droits en santé, aussi bien individuels que collectifs : 2023 ne dément pas l'adhésion à l'événement. Avec 150 structures participantes, la JEDS confirme son succès. Le thème proposé était la qualité de la prise en charge. Pour le soutenir, la délégation a développé un nouveau dépliant proposé au réseau. Par ailleurs, afin de soutenir les animations, les chargées de mission ont organisé 5 réunions en visio à destination des professionnels et des représentants des usagers. Ces moments ont permis d'expliquer la journée, ses objectifs et les outils fournis par la délégation et ont également été vecteurs d'échanges autour des animations possibles. 129 personnes ont ainsi participé, plébiscitant la formule qui sera reprise pour les éditions suivantes.

Après les événements, la délégation a adressé un questionnaire aux établissements et aux représentants des usagers de la région. Celui-ci comptabilise 93 réponses issues de 87 établissements différents, 43 professionnels et 50 représentants des usagers. Parmi eux, 99% souhaitent se réengager pour le prochain événement en 2024. [Retrouver les résultats complets du questionnaire en ligne](#).

#### L'exposition itinérante parcourt la région à grande enjambée

L'exposition itinérante est un outil pédagogique, ludique, facile à utiliser et compréhensible par le plus grand nombre afin de promouvoir les droits en santé. Elle s'inscrit en complémentarité des activités

de promotion des droits en santé développée par la délégation et a vocation à s'installer largement dans tous les lieux recevant du public (bibliothèques, mairies, centre commerciaux...).

L'exposition est dite « originale » parce qu'elle laisse une grande place à l'image afin d'attirer le regard et questionner le visiteur. Les textes ont été volontairement réduits et travaillés pour être les plus simples possible. L'exposition aborde les thèmes suivants : Accès aux soins ; Lutte contre la douleur ; Libre choix des prestations ; Accès à l'information ; Indemnisation/dédommagement ; Confidentialité ; Désignation d'une personne de confiance ; Représentation des usagers ; Qualité et sécurité des soins ; Consentement éclairé.

En 2023, elle a été sollicitée 13 fois sur la région pour des événements divers et par des acteurs variés : une CPTS à l'occasion d'une journée « Santé », plusieurs établissements de santé de la région (Centre hospitalier de Die, Clinique les Monts du Forez, Clinique de la Châtaigneraie...) mais également par l'Institut (de formation) Saint Laurent.

### **Jeunes de 16-25 ans : connaître ses droits pour être acteur de sa santé**

En 2023, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes a poursuivi, avec le soutien du Conseil régional, son investissement auprès des jeunes de 16 à 25 ans pour les sensibiliser sur leurs droits en santé.

Des interventions qui s'adressent à des publics variés : lycéens, jeunes des missions locales, jeunes en formation (IFSI, IFAS) ou en réflexion sur leur projet de vie (Unis-Cité)... Au total, 11 ateliers ont été menés dans 9 structures différentes sur 5 départements (Ardèche, Cantal, Loire, Puy-de-Dôme, Rhône), permettant de sensibiliser près de 250 jeunes.

Un chiffre qui dépasse les 350 quand on additionne les interventions organisées en milieu universitaire, à travers des ateliers ou des stands. A cette occasion, les étudiants peuvent tester leurs connaissances puis les développer de façon ludique grâce aux outils conçus par l'équipe régionale. A travers un bref questionnaire « flash » accessible via leur smartphone, les jeunes sont également invités à caractériser leur relation au médecin traitant, leur accès aux soins ou leur degré d'autonomie en santé... Une démarche originale de recueil de « la voix des usagers ».

Ce travail doit se poursuivre sur 2024 et 2025 avec le souhait d'articuler d'approfondir encore cette démarche de recueil pour en faire un vrai outil de plaidoyer.

### **Take Care, le « serious game » sur les droits en santé pour les 16-25 ans**

Avec le soutien de l'Agence régionale de santé et de La Région Auvergne-Rhône-Alpes, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes a conçu en 2018 l'application Take Care avec 2 épisodes en lien avec l'agence spécialisée « Dowino ». En mars 2022 sont sortis 4 nouveaux épisodes coconstruits avec des associations partenaires spécialisées en prévention promotion de la santé.

Take Care en quelques chiffres :

- 14 660 téléchargements dont 5000 depuis mars 2022
- Une note moyenne de 4/5 sur les stores (Play Store et Apple Store) en 2023
- 15 minutes de temps d'utilisation en moyenne
- 3 986 heures de jeu cumulées depuis mai 2018...
- ...soit près de 570 jours de sensibilisation aux droits en santé au regard du temps passé sur Take Care

### **RU-nions : faire vivre la communauté des représentants des usagers**

Cette année encore, les représentants des usagers se sont retrouvés lors de 12 « RU-nions » organisées sur toute la région. Ces temps sont l'occasion d'échanger entre pairs d'un même territoire sur tous les sujets d'actualité de France Assos Santé : formations, évènements régionaux, prise de positions, vie des instances de démocratie en santé ... mais aussi l'actualité locale en matière de santé et celle des associations adhérentes.

En 2023 ce sont près de 130 représentants des usagers issus de 40 associations différentes qui se sont retrouvés sur 12 départements différents pour échanger et partager leurs actualités.

### **Faire vivre les droits des personnes accompagnées en ESSMS**

En 2023, le soutien de l'Agence régionale de santé au projet d'animation du réseau régional des personnes qualifiées a été renouvelé et l'action s'est étendue à la valorisation des bonnes pratiques en Conseil de la vie sociale (CVS) pour devenir l'action « Faire vivre les droits des personnes accompagnées » au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)

Concernant le soutien aux personnes qualifiées – dont le rôle est d'informer les résidents sur leurs droits pour les faire valoir au sein de leur établissement -, le programme de formation s'est poursuivi avec la tenue d'une nouvelle session de formation (11 participants) et de deux groupes d'échanges de la pratique (GEP). Ces derniers, qui se sont déroulés en visioconférence, proposent de s'appuyer sur les expériences des participants, leurs questions, leurs difficultés, leurs réussites pour, collectivement, apporter des pistes à explorer et à transposer. Au total, ils ont rassemblé 24 participants issus de 6 départements

Par ailleurs, un questionnaire recensant les besoins des personnes qualifiées de la région a été dispensé. Avec un taux de réponse de 58%, - représentant 28 personnes qualifiées – il a permis de faire remonter les besoins en termes de formations et d'échanges de pratique ainsi que les difficultés rencontrées dans leurs mandats. Un précieux levier pour améliorer notre accompagnement en 2024 et 2025.

Enfin, sur la valorisation des bonnes pratiques en CVS, des jalons ont été posés en 2023 pour constituer le « jury » qui établira les critères de ces pratiques puis l'appel à participation qui s'adressera à l'ensemble des ESSMS de la région. Deux journées régionales à l'attention des acteurs du secteur permettront ensuite de les valoriser et de faire travailler ensemble ces derniers.

## Journée d'échanges « Acteurs de santé » La CDU comme outil d'amélioration de la qualité

Le 28 septembre à Lyon ou le 17 octobre à Clermont-Ferrand, les représentants des usagers (RU) et les personnes en charge des relations avec les usagers (PCRU) étaient invités à une journée d'échange sur le thème de la Commission des usagers (CDU) comme outil d'amélioration de la qualité. Chacune des journées a été introduite par l'Agence régionale de santé, financeur de ces deux événements : à Lyon par Monsieur Luc ROLLET, Directeur de la stratégie et des parcours, à Clermont-Ferrand par Stéphane DELEAU, directeur du service Inspection justice et usagers. Catherine PELLET (pour Lyon) et Léa LEMETRE (pour Clermont-Ferrand), juristes, sont ensuite intervenues pour poser le cadre légal de la commission des usagers : son rôle, sa composition, son fonctionnement...

Une fois ces bases posées, les participants ont été invités à travailler sur deux documents structurants de l'instance : l'ordre du jour et le règlement intérieur. Au-delà des contenus, les participants ont établi la nécessité que les ordres du jour des réunions ne soient pas déconnectés les uns des autres et qu'il est nécessaire de suivre les éléments partagés (plaintes, actions mise en place, enquêtes...). Quant au règlement intérieur, il se doit d'être coconstruit entre les acteurs de la CDU, connu par toutes et tous et revus, à minima tous les trois ans, à l'installation des nouvelles commissions.

L'après-midi s'est ouverte par une activité de Théâtre Forum portée par la compagnie de Théâtre des Bords de Saône. Trois saynètes autour des plaintes et réclamations ont permis aux participants de réagir, révélant les talents d'acteurs (et l'humour !) de quelques-uns s'étant prêté au jeu pour monter sur scène. Enfin, la journée s'est terminée sur un dernier atelier ayant pour objectif la réalisation d'un référentiel régional « Ma CDU est un outil de la qualité si... ». Les éléments échangés à Lyon et à Clermont-Ferrand ont permis l'élaboration d'un document unique et d'un questionnaire en ligne, [tous deux accessibles depuis la page internet de la délégation](#). Dorénavant les CDU de la région qui le souhaitent sont invitées à s'approprier entre 3 et 5 paramètres à améliorer sur les 18 prochains mois. La prochaine journée d'échanges « Acteurs de santé » au printemps 2025 sera l'occasion de revenir sur le travail accompli, les difficultés rencontrées et les victoires de chacun !

### Chiffres clés

- 2 événements
- 105 participants
- 83% de satisfaction

### Verbatim

- « Une journée comme celle-ci permet des échanges avec d'autres RU et PCRU d'autres établissements. Très enrichissants »
- « J'ai retenu des précisions sur les actions que nous pouvons mener. »
- « Très formateur. Les échanges ont été riches »
- « Travail de groupe intéressant pour échanger sur les différentes façons de faire. »
- « Ouverture par l'ARS très intéressante car celle-ci a mis en évidence la place et l'évolution de la démocratie sanitaire »

### « Santé en 3D », la revue des acteurs de la démocratie en santé en Auvergne-Rhône-Alpes

Fin 2022, les instances de la délégation ont retenu une nouvelle stratégie de communication. Celle-ci a pour ambition de faire de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes un acteur et un interlocuteur incontournable en région sur les questions de santé. L'année 2023 a lancé sa mise en œuvre en débutant par la refonte de la revue d'information, le « Bul d'info ».

Depuis plus de 10 ans (l'époque des CISS !), celle-ci proposait 3 à 4 fois par an un décryptage de l'actualité avant tout à destination de son réseau d'associations membres. A sa suite, « Santé en 3D » entend se positionner comme un espace de compréhension et de dialogue de – et pour (!) - l'ensemble des acteurs de santé de la région (usagers, professionnels de santé, institutionnels, collectivités...). C'est le sens de « Panoramique », son dossier, qui propose les analyses d'acteurs différents sur un sujet donné. Pour contribuer à la vitalité de la démocratie en santé dans la région, la revue propose également de donner de la visibilité à son actualité : rubriques « Top & Flop » (son « baromètre »), « En vue » (son agenda), « En perspective » (ses événements)...

Le mouvement des usagers a naturellement sa part avec la rubrique « Projection(s) : les usagers font bouger le système (de santé) » qui valorise les initiatives des usagers, de leurs associations et de leur Union. Dialogue, Démocratie en santé, Droits en santé... voici les lunettes en 3 « D » que la délégation propose aux acteurs de la démocratie en santé de la région pour redonner de la « perspective » à leur lecture de l'actualité en santé... sans oublier les usagers et leurs droits !

Piloté par un comité éditorial composé de 3 élus et 3 permanents, « Santé en 3D » a sorti ses deux premiers numéros en 2023. L'un des premiers défis de cette revue de près de 40 pages a été d'incarner un champ qui paraît généralement abstrait pour nos concitoyens. Ainsi, elle donne la parole mais aussi pose des visages sur ceux qui font vivre les droits et la démocratie en santé dans la région et offre de la visibilité à leurs organisations. L'autre défi est de veiller à ce que la revue ne soit pas perçue comme celle des usagers mais bien celle de tous les acteurs de santé... tout en mettant en avant les plaidoyers des premiers. Un exercice d'équilibriste qui semble réussi puisque, dès son 2e numéro, la rédaction de contributions par des personnalités comme Philippe Michel, professeur à l'université Claude Bernard Lyon 1 et directeur "Qualité Usagers Santé Populationnelle" des Hospices civils de Lyon, ou Guillaume Rousset, maître de conférences pour l'IFROSS, témoignent de son appropriation au-delà du premier cercle.

Avec plus de 850 téléchargements de ses deux premiers numéros, « Santé en 3D » a commencé à rencontrer son public. A suivre...

+ image des deux couvertures

## Chiffres clés

- 196 participations aux formations
- 21 sessions de formations organisées – 7 en présentiel, 7 en distanciel et 7 en format « mixte » – pour 33 journées de formation au total
- 1 Atelier à distance

## Les formations 2023 : la formation de base obligatoire à l'honneur

Nom de la formation	Date	Lieu / Modalité
RU en Avant !	27 et 28 février	Clermont-Ferrand
Prendre la parole au nom des usagers	1 <sup>er</sup> mars	Chambéry
RU en CTS	21 mars	Lyon
RU en Avant !	23 et 24 mars	Valence
RU en CDU	27 avril	Vienne
Analyser les plaintes et réclamations	23 mai	Saint-Etienne
RU en Avant !	25 et 26 mai	Chambéry
RU en Avant !	8 et 9 juin	Lyon
RU en CDU	15 juin	Visio
Analyser les plaintes et réclamations	22 juin	Visio
RU en Avant !	21 et 22 septembre	Bourg-en-Bresse
Accompagner l'utilisateur en médiation	2 et 3 octobre	Visio
RU en DAC	10 octobre	Lyon
Défendre les droits des usagers dans le secteur sanitaire et médico-social	12 octobre	Visio
Prendre la parole au nom des usagers	20 octobre	Clermont-Ferrand
RU en Avant !	6 et 7 novembre	St Pourçain sur Sioule
Identifier les enjeux éthiques de la RU	16 novembre	Chambéry
RU en Avant !	23 et 24 novembre	Lyon
Analyser les plaintes et réclamations	28 novembre	Visio
RU en CDU	5 décembre	Visio
Exploiter les résultats de la médiation	7 et 8 décembre	Visio
[atelier] Obtenir les plaintes et réclamation	30 juin	Visio

## Groupes d'échanges : fin du cycle des sessions à thème annoncé

La délégation a proposé aux représentants des usagers issus de ses associations adhérentes de participer à des « groupes d'échanges et d'analyse de la pratique ». Il s'agit de leur offrir un espace qui leur permette de se réunir entre pairs, d'échanger sur un sujet concernant leur mandat, d'apporter et de construire collectivement des réponses aux problématiques soulevées.

En 2023, la délégation a poursuivi les groupes d'échanges thématiques avec les propositions suivantes : Posture du RU / Circuit des plaintes & réclamations / Droits des usagers (sanitaire et médico-social). 11 groupes d'échanges ont ainsi été organisés. Ils ont réuni 94 représentants des usagers, issus de 84 associations différentes et présentes sur les 12 départements de la région. Cette « thématisation » des

GE a de nouveau été appréciée. Cela étant, en 2024, la délégation poursuit le souhait de revenir au format initial des groupes d'échanges sans proposer de thème a priori. Par ailleurs, 4 groupes seront en présentiel.

### **Enquête exclusive sur les représentants des usagers et leurs attentes vis-à-vis de la formation**

France Assos Santé a mené en 2023 une enquête auprès des Représentants des Usagers du système de santé afin de mieux les connaître, d'identifier leurs nouvelles attentes et besoins en termes de formation, ainsi que l'effet de leurs actions sur le système de santé. L'étude a été conduite par un cabinet externe spécialiste de l'évaluation d'impact, EEXISTE, en lien avec le service Formation de France Assos Santé. L'enquête a été diffusée en ligne auprès des Représentants des Usagers (RU), avec le soutien des délégations régionales de France Assos Santé, au premier semestre 2023. L'enquête a permis de récolter de 1 168 réponses complètes, dont 161 de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

## France Assos Santé se dote de nouveaux outils pour améliorer le parcours de formation des adhérents

### Eudonet et E-Parcours : marions-les

En 2023, le siège de France Assos Santé a déployé deux nouveaux outils inter-connectés, une nouvelle base de données appelée « Eudonet » et une solution de gestion de formation « E-Parcours ». Ces deux outils communiquent entre eux afin de pouvoir suivre le parcours de formation des adhérents et éviter au maximum la double saisie qui serait source d'erreur. Le choix des deux outils tient aux fonctionnalités recherchées. Le 1<sup>er</sup> est une base de données puissante qui permet à France Assos Santé, le siège et les délégations régionales, de suivre et d'animer efficacement le réseau de ses associations et de ses adhérents. Par exemple, il est maintenant possible pour chaque délégation, en quelques clics, de connaître le taux de couverture de tel ou tel mandat sur un territoire donné et, ainsi, de pouvoir porter ses actions en conséquence. Le 2<sup>nd</sup> outil est un gestionnaire de formation qui permet d'avoir rapidement toutes les informations utiles sur les sessions programmées : les dates, le lieu, les modalités, le formateur... Mais aussi, bien sûr, les adhérents RU inscrits, juste préinscrits, en liste d'attente, etc. Eudonet envoie ainsi à E-Parcours les informations sur la personne et E-Parcours renvoie à Eudonet les informations concernant le parcours de formation.

La délégation Auvergne-Rhône-Alpes s'est fortement investie dans le déploiement de ces outils en participant aux groupes de travail proposés et en intégrant le pool d'administrateurs de l'outil « E-Parcours » afin d'épauler l'équipe formation du siège et transmettre, autant que possible, les problématiques des délégations autour de la formation.

### Quelles évolutions pour le réseau ?

Dorénavant, pour les adhérents, les préinscriptions se font directement depuis les pages internet des sites du siège ou des délégations régionales. Ce process unique a simplifié les inscriptions, notamment en inter-délégation pour les sessions en visio. Il est maintenant plus simple pour un adhérent d'avoir une vision complète des sessions disponibles pour une formation qui l'intéresserait. La remarque est également valable pour les délégations qui peuvent plus facilement réorienter les adhérents vers une autre session en cas d'effectifs complets en région. A terme, l'outil permettra aux délégations de cibler les représentants des usagers susceptibles d'être intéressés par une formation ou une autre (par exemple, cibler tous les nouveaux représentants n'ayant pas eu la formation obligatoire afin de la leur proposer). Cela permettra des communications plus intéressantes pour le réseau et une meilleure proposition en termes de parcours de formation.

#### **Le groupe de travail « Santé des jeunes » (santé des 16 – 25 ans) : une année de renouvellement générationnel et une contribution au projet régional de santé actualisé**

France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes et ses partenaires portent une démarche régionale de recueil et de valorisation de la parole des jeunes en matière de santé pour éclairer les politiques publiques en la matière. En 2023, le groupe de travail, composé de jeunes et de salariés d'organismes en prévention / promotion santé, a vu son soutien renouvelé pour 3 ans par l'Agence régionale de santé (ARS). Cela lui a permis de poursuivre son action de plaidoyer et d'agir pour que ses recommandations soient reprises dans le Schéma régional de santé (SRS), actualisé en octobre pour la période 2023-2028.

Un des enjeux de cette année a été le renouvellement générationnel du collège « jeunes » du groupe de travail. En effet plusieurs jeunes très actifs en 2021 et 2022 ont quitté le groupe en raison de la limite d'âge et/ou pris par d'autres engagements professionnels et personnels. Grâce au retour en 2023 de partenaires comme l'Union régionale pour l'habitat des jeunes (URHAJ), l'association Addictions France et un partenariat avec le lycée Albert Camus de Rillieux-la-Pape ce défi a été relevé avec un « collège » jeunes renouvelé et redynamisé. De bon augure pour 2024 et la production d'un premier avis consacré à l'évaluation et au suivi du SRS sur la thématique santé mentale à l'attention de l'ARS.

#### **Un avis à venir sur l'accès aux soins pour les personnes en situation de précarité**

Les personnes qui vivent dans la précarité cumulent bon nombre de difficultés aboutissant à des problématiques d'accès aux soins et à des ruptures dans leurs parcours de santé. Pourtant, leur voix est peu entendue même au sein des espaces de démocratie en santé. C'est pourquoi la délégation régionale pilote depuis 2017 le groupe de travail « Expression directe des personnes en situation de précarité », dont le financement a été renouvelé pour 3 ans en 2023 par l'Agence régionale de santé (ARS). Composé pour moitié de personnes concernées, il rend des avis annuels à l'ARS sur l'impact du Programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes en situation de précarité (PRAPS).

En 2023, le groupe s'est mobilisé pour élaborer un avis sur le PRAPS 2023-2028, faisant par exemple apparaître le besoin d'aller plus loin sur certains enjeux : lutte contre le non-recours et les refus de soins discriminatoires, dispositifs pour la santé mentale, rôle central des Contrats Locaux de Santé dans la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé, déploiement des Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) mobiles... En 2023, des membres historiques du groupe, Médecins du Monde ARA, le Point Précarité Santé (POPS) ont réinvesti le groupe. En 2024, Les Petits Frères des Pauvres et la Coordination des PASS seront également de retour, renforçant l'ancrage et la vision du groupe de travail sur les enjeux de santé. Le groupe a maintenant pour objectif de rendre un avis annuel à l'ARS sur la mise en œuvre du PRAPS. Thématique de santé priorisée en 2024 : l'accès aux soins pour les plus précaires.

## Participation à des groupes de travail, commissions, colloques, congrès : France Assos Santé gagne collectivement en capacité d'influence

**30 interventions en 2023** assurées par les élus de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes pour porter la voix des usagers, dans les médias, les colloques professionnels, les groupes de travail externe, universités...

Parmi les sujets traités et les messages de plaidoyer partagés : la maltraitance en EphaD, la crise des urgences hospitalières, les Conseils de la Vie Sociale en établissements médico sociaux, la question des inégalités territoriales de santé et les infirmiers en pratique avancée, le numérique en santé...

De nombreuses interventions ont eu lieu cette année dans le Rhône, la Loire, le Puy-de-Dôme, la Savoie et l'Isère.

L'accent en 2024 sera mis sur le développement de nos interventions en Auvergne (hors Clermont Ferrand), dans le sud de notre région (Ardèche et Drôme) et dans l'Ain.

## Groupe de travail Voix et Voies plurielles : un guide sur « Les bonnes pratiques de l'engagement patient »

L'année 2023 a marqué un tournant dans l'histoire du groupe de travail régional autour du partenariat patient avec la réalisation d'une enquête auprès des représentants des usagers et des associations adhérentes. L'objectif était de recenser l'existant en matière de partenariat-patient sur l'ensemble de la région. Cet état des lieux a abouti à [la création d'un guide recueil des bonnes pratiques](#) en Auvergne Rhône-Alpes sur les démarches autour du partenariat patient.

Ce document a fait l'objet d'une présentation lors des 35èmes entretiens Jacques Cartier qui se sont déroulés à Lyon en septembre 2023.

En 2024, se tiendra le 4<sup>ème</sup> colloque international du partenariat de soin avec les patients. Cet événement se déroulera à Lyon et dans plusieurs villes de la région Auvergne-Rhône-Alpes les 25, 26 et 27 septembre 2024. Il réunira de nombreux acteurs impliqués dans le partenariat patient. France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes est impliqué dans le COPIL et dans l'organisation de ces journées.

## La délégation vigilante sur la composition des collèges d'usagers en CTS

A l'automne dernier 2022, les Conseils territoriaux de santé (CTS) de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont peu à peu été renouvelés puis installés. La découverte des arrêtés de nomination début 2023 a permis de prendre connaissance de situations qui pourraient être considérées comme irrégulières. Il apparaît que dans au moins 6 départements, plusieurs membres de CTS ont été nommés sur désignation des conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie au titre du collège 2 des usagers de santé alors même que, du fait de l'intitulé de leurs missions, il y a tout lieu de penser qu'ils relèvent strictement du collège 1b.

A titre d'exemples, un directeur d'ESAT (Établissement et service d'aide par le travail), un directeur d'EHPAD (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), une directrice de SAVS (Services d'accompagnement à la vie sociale), un responsable de centre ADMR (Aide à domicile en milieu rural) ont été désignés au titre du collège 2B, sur proposition des conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie.

France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes a donc alerté l'ARS sur le sujet et demandé qu'une régularisation soit opérée pour être phase avec l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition des CTS.

À la suite de ce plaidoyer, l'ARS a envoyé des courriers aux Conseils départementaux concernés avec une demande de nouvelles nominations au sein de ce collège.

### **La santé, un bien commun !**

La délégation continue de suivre avec attention les phénomènes structurels de l'écosystème sanitaire qui pourraient avoir des impacts majeurs sur la santé des usagers. Parmi ces évolutions, la crise que connaissent certains établissements sanitaires mutualistes. France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes a suivi de près en 2023 le dossier de vente du Groupement Hospitalier Mutualiste Les Portes du Sud à Vénissieux (Métropole de Lyon). Si un repreneur a été finalement identifié, il n'en reste pas moins que c'est le second GHM de la région à connaître des difficultés, en quelques années. En amont de la décision judiciaire de décembre 2023, la délégation a publié le 16 octobre 2023 [un communiqué de presse \(« GHM Les Portes du Sud à Vénissieux \(69\) / France Assos Santé vigilante sur le maintien d'une offre de soins large, de qualité et accessible »\)](#) rappelant son attachement à une offre hospitalière et médico-sociale sur le secteur du Sud Est de la métropole accessible pour tous les usagers de ce territoire.

Par ailleurs, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes a suivi avec attention en 2023, en lien avec les RU de l'établissement et les acteurs associatifs du dossier, les derniers développements judiciaires et opérationnels du dossier GHM Grenoble, notamment la nomination en mai 2023 de deux administrateurs par la justice. La délégation a demandé le 11 janvier 2023, par le biais [d'un communiqué de presse \(« Offre de soins sur Grenoble : la sécurité avant tout ! »\)](#) à ce que les autorités de régulations « sécurisent » l'offre de soins des Grenoblois » au regard de l'actualité judiciaire relative au groupe AVEC et de ses dirigeants.

### **La délégation poursuit son engagement au sein du Groupe de travail national « Produits et dispositifs de santé »**

Elue régionale, Christiane Gachet participe au nom de France Parkinson au Groupe de travail (GT) « Produits et dispositifs de santé » (et rupture de médicaments) animé par Yann Mazens, Chargé de mission produits et technologies de la santé du National. Le GT a particulièrement été mobilisé lors du travail sur le nouveau Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PFLSS). France Assos Santé s'était par ailleurs prononcée contre ce projet de loi global, au Conseil de la Caisse nationale de l'Assurance maladie (CNAM), car celui-ci manquait cruellement d'ambition et de réforme structurante en matière de santé publique et d'accès aux soins, et portait par ailleurs des restrictions inacceptables pour les usagers. Sur la question de la pénurie de médicaments, France Assos Santé a soutenu la proposition de Loi de la Députée Valérie Rabault, proposant de nouvelles mesures pour sécuriser les stocks et réduire les risques de pénurie. La dimension européenne sur cette question prend d'ailleurs de plus en plus d'importance, de par les nouvelles responsabilités communautaires en la matière

## Nouveau Schéma régional de santé : les usagers formulent 10 propositions d'action prioritaires

A mi-étape du Projet régional de santé (PRS) adopté pour 10 ans en 2018, les Agences régionales de santé (ARS) devaient, en 2023, actualiser leur Schéma régional de santé (SRS) et leur Programme régional d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS) des plus démunis. Ces deux documents constituent le socle sur lequel reposent les investissements et interventions en santé pour les 5 années à venir. Un rendez-vous important dont France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes s'est naturellement saisi. Objectif : formaliser dans un « Avis » les propositions des associations d'usagers de la région.

Pour mener leur travail de proposition, les instances de la délégation ont ciblé 6 thématiques prioritaires : santé des jeunes, accès aux soins, accès à la prévention, santé en milieu médico-social, santé des personnes en situation de précarité et droits et démocratie en santé. Au terme d'un travail interassociatif de plusieurs mois dont le point d'orgue a été un séminaire associant élus du Comité régional et partenaires et personnes concernées des groupes de travail « santé des jeunes » et « expression directe des personnes en situation de précarité », [France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes a formulé plus de 60 propositions](#) dont « 10 propositions d'actions prioritaires pour faire avancer le système de santé ». Voté par le Comité régional le 27 septembre, cet avis a ensuite été transmis à l'ARS.

Publiés le 30 octobre, le nouveau SRS et le nouveau PRAPS révèlent quelques satisfactions... et beaucoup d'attentes. Quelques-unes des propositions concrètes des usagers ont ainsi été reprises : déploiement des PASS mobiles dans toute la région, rappel du rôle majeur des Contrats locaux de santé (CLS) dans la lutte contre les inégalités en santé... Mais beaucoup d'autres restent à intégrer dans les politiques publiques à venir. C'est notamment vrai en matière de démocratie en santé, en renforçant par exemple le rôle des CTS et de la CRSA, ou au bénéfice des plus fragiles, en allouant des moyens à l'accompagnement social pour les démarches administratives d'accès aux soins. Les attentes portent aussi sur la méthode : la délégation s'est étonnée que très peu d'éléments d'évaluation du premier SRS (2018-2023) n'aient été rendus publics.

Sur la période qui s'ouvre (2023-2028), les usagers du système de santé seront des observateurs attentifs tant de l'adéquation entre les objectifs annoncés et les moyens alloués que de la nécessaire mesure de l'impact des actions mises en œuvre.

Un travail qui a débuté dès le 22 novembre avec l'organisation d'une conférence-débat. Son objectif : favoriser l'appropriation par le grand public de la nouvelle feuille de route en santé et la mettre en débat entre professionnels de santé, institutions, collectivités, grand public...et représentants de l'ARS. La directrice générale de l'Agence en a assuré elle-même l'ouverture. Et, avec plus de 200 participants, les usagers ont témoigné de leur vif intérêt pour la santé et leur souhait d'en être acteurs !

#### Communication soutenue vers le réseau des adhérents et des représentants des usagers

La délégation alimente trois supports dédiés à l'information de son réseau d'associations et de représentants des usagers adhérents. Ainsi, en 2023, nous pouvons recenser :

- L'Infomail : 10 newsletters sur les actualités de la délégation ont été envoyées à plus de 700 personnes membres de l'URAASS Auvergne-Rhône-Alpes. Avec un taux d'ouverture de 61% (9% de plus qu'en 2022), il reste un support bien lu par le réseau des associations adhérentes et leurs RU.
- Le Flash Info : 2 flashes ont diffusés sur 2023, le 1<sup>er</sup> sur le plan stratégique de France Assos Santé et le 2<sup>nd</sup> sur la réorganisation territoriale de la délégation.
- [La vidéo des vœux](#) par les élus du Bureau : Jean-Claude Flanet, Marie-Catherine Time, Christiane Gachet, Didier Pignard et la présidente, Jeanine Lesage, sont revenus sur l'année 2022 avant d'annoncer les grandes échéances de 2023.

#### Forte actualité pour les instances régionales en 2023

Plaidoyer, plan stratégique, révision de l'organisation territoriale... les actualités à traiter n'ont pas manqué pour les instances régionales de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes en 2023. Assemblée régionale, Comité régional et Bureau se sont réunis à 20 reprises au total... et c'est sans compter les nouvelles formes de mobilisation telles que le webinaire et le séminaire dédiés au Plan stratégique au mois de juin (voir zoom page XXX), la journée de travail du 12 juillet pour élaborer l'avis sur le Schéma régional de santé (SRS) révisé (voir zoom page XXX) ou le webinaire dédié début octobre, à la révision de l'organisation territoriale de l'équipe régionale. Autre fil rouge de l'année : le souhait de permettre aux élus – qui le peuvent et le souhaitent - de s'impliquer davantage avec des sollicitations plus fréquentes en fonction des champs d'expertise de chacun et la possibilité pour les suppléants d'assister dorénavant au Comité régional à distance.

#### Des commissions des usagers toujours opérationnelles mais moins bien dotées en représentants des usagers

Au 31 décembre 2023, la délégation Auvergne-Rhône-Alpes a répertorié 1156 mandats de représentants des usagers en commission des usagers sur la région. 790 était pourvus alors que 366 restaient à pourvoir. Le taux de couverture est ainsi de 65% sur la région avec de grandes disparités en fonction des départements. Par exemple, dans le département de la Haute-Loire le taux de couverture est de 83% alors que dans le Rhône, il atteint les 53%. Enfin, 12 établissements n'avaient aucun représentant des usagers. Le taux de couverture a baissé de 10% depuis la dernière mandature. Cependant, le nombre d'établissements dépourvus de CDU, a lui, peu évolué. Au final, on compte autant de CDU sur la région mais moins de commissions possédant trois RU ou plus (sur les 4 mandats maximum réglementaires). La délégation poursuit son travail de mobilisation de ses associations membres afin de pouvoir relever le taux de mandats pourvus et garantir l'exercice de la démocratie en santé au sein de tous les établissements sanitaires de la région.

Concernant les mandats de RU en Conseil de surveillance (CS), France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes poursuit son travail de recensement afin d'obtenir une base de données exhaustive pour la région.

### **Près de 200 représentants des usagers en instances de santé publique.**

En 2023, près de 200 représentants d'usagers ont exercé un mandat en instances de santé publique, pour les seuls collèges réservés aux associations agréées (celles dont la présence des RU est rendue obligatoire par le code de la santé publique) :

La **Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA)** donne un avis sur le plan stratégique régional de santé, ainsi que sur les objectifs et moyens donnés à l'Agence Régionale de Santé. Elle en évalue les résultats, en approuve le budget et les comptes.

**Les 12 Conseils territoriaux de Santé (CTS)** de notre région mettent en cohérence les projets territoriaux sanitaires avec le projet régional de santé et les programmes nationaux de santé publique. Ils participent également à la définition des projets territoriaux de santé mentale (PTSM).

**Les 12 Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM)** déterminent les orientations du contrat de gestion de la CPAM, ses objectifs pour améliorer la qualité du service à l'utilisateur, son budget et ses comptes, sa politique d'action sanitaire et sociale.

Les 2 **Commissions de Conciliation et d'Indemnisation (CCI)** de la région traitent les dossiers de demandes amiables d'indemnisation des usagers victimes d'accidents médicaux, d'affections iatrogènes et d'infections nosocomiales.

Les 6 **Comités de Protection des Personnes (CPP)** de la région, rattachés à des CHU, donnent un avis sur les projets de recherche biomédicale sur l'être humain.

Ces mandats, priorisés par notre Délégation régionale, n'ont pas connu de renouvellement cette année. Mais un accompagnement au quotidien a été assuré grâce à l'ancrage territorial de France Assos Santé localement, au plus près des besoins de ces acteurs de la démocratie en santé. Deux formations, « RU en CTS » et « RU en DAC » ont ainsi été proposées au réseau. Les bénévoles impliqués dans les CPAM ont également bénéficié d'un soutien particulier (voir zoom en p XX)

Un des enjeux prochains sera certainement la question des instances de santé de ville et les nouvelles organisations territoriales de santé (Communautés professionnelles territoriales de santé CPTS/Maisons de santé pluriprofessionnelles MSP/ Dispositifs d'Appui à la Coordination DAC/ Contrats locaux de santé CLS...). En ces temps de virage ambulatoire, la participation d'usagers dans ces espaces est de plus en plus sollicitée, et illustre une nouvelle forme d'engagement possible pour leurs associations.

### **Conférences-débats : 2 temps forts pour faire vivre le dialogue entre acteurs de santé et grand public**

Deux nouveaux événements ont été proposés aux usagers d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2023 :



Au lendemain de plusieurs scandales retentissants et alors qu'une partie des travaux du Conseil national de la refondation (CNR) y était consacrée, les enjeux de "l'habiter" en grand âge et, plus largement, du bien vieillir étaient plus que jamais au cœur de l'actualité.

Le mardi 25 avril à Lyon, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes a invité institutionnels, professionnels et citoyens à débattre sur les différentes façons de bien vieillir sous l'angle de l'habitat, chez soi et ailleurs.

Au-delà du sujet très visible de l'hébergement des personnes dépendantes, le sujet du bien vieillir interroge des dimensions bien plus larges comme l'habitat partagé, intergénérationnel, la vie active et le maintien d'une pleine santé. Près de 60 personnes ont assisté à cette [conférence](#).

Le 22 novembre, ce sont près de 200 personnes qui ont assisté à notre conférence débat sur « le nouveau Schéma régional de santé (SRS) : que va-t-il concrètement changer pour ma santé ? »



Pour permettre à chacun de s'appropriier les enjeux identifiés pour notre région, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes a proposé aux citoyens, acteurs de santé d'Auvergne-Rhône-Alpes, une matinée d'échanges et de débat autour de ce SRS actualisé par l'Agence régionale de santé.

Cécile Courrèges, directrice générale de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, a ouvert la conférence-débat qui a réuni plusieurs acteurs de santé régionaux (Observatoire régional de la santé - ORS, Fédération des établissements hospitaliers et

d'aide à la personne privés solidaires - FEHAP, URPS Infirmiers libéraux, Métropole de Lyon, usagers...) autour de trois tables rondes ([lire le compte-rendu](#)).

### **Animation des mandats de conseillers en CPAM : la délégation également en appui**

Depuis quelques années, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes investit le mandat des RU en Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), en complément de l'animation proposée par son équipe nationale. 2023 a permis d'aller plus loin après le renouvellement des mandats afin de dynamiser le réseau et pourvoir les mandats encore vacants.

Au sein de chacune des caisses départementales, des « conseillers » issus des associations agréées en santé défendent les intérêts des usagers. Quatre sont désignés par France Assos Santé et siègent aux côtés de représentants désignés par la FNATH (Fédération nationale des accidents du travail et des handicapés) et l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales). Au sein du conseil ou en commissions spécialisées, il est question des inégalités sociales et territoriales de santé, d'accès au médecin traitant (pour les personnes en ALD et pour tous), de restes à charge (et de dépassements d'honoraires...), de refus de soins, d'accès à la couverture maladie, de relations de la Caisse avec les usagers, ou encore de prévention et promotion de la santé.

Les conseillers des CPAM sont accompagnés dans leur mandat par Féreuze Aziza, la chargée de mission nationale « Assurance maladie » de France Assos Santé. Elle les tient informés de l'actualité de l'Assurance maladie et les renseigne sur les messages portés par l'Union nationale. Un soutien qui a depuis peu un relais dans notre région à travers l'équipe de la délégation : sur les appels à candidatures et les mandats à pourvoir, et bientôt sur l'animation.

En Auvergne-Rhône-Alpes, 24 conseillers siègent actuellement dans les caisses, dont deux nouveaux mandats ont été pourvus en 2023 en Savoie et Haute-Loire. Au 31 décembre 2023, 7 mandats de titulaires et 17 de suppléants restaient à pourvoir pour la mandature 2022-2026.

En 2023, nos conseillers régionaux ont ainsi connu deux temps forts :

- Une journée inter-associative régionale à Saint-Etienne en mai a permis aux conseillers de France Assos Santé, de la FNATH (à l'initiative de la rencontre) et de l'UNAF d'échanger sur leurs mandats et de renforcer leurs connaissances sur les sujets d'actualité ;
- Une journée nationale à Paris en novembre en présence également de ces deux associations et avec la participation de plusieurs salariés de la Caisse nationale de l'Assurance maladie (CNAM). Ce temps fort sera reconduit fin novembre 2024.

Une formation d'un jour et demi est également proposée à Paris aux nouveaux conseillers.

En 2024, deux nouvelles actions sont prévues en région, par France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes cette fois : une journée de regroupement des conseillers à Lyon et un groupe d'échange de la pratique destiné à leur permettre d'analyser en groupe une ou des situations vécues comme problématiques.

## Retour sur la construction du plan stratégique de France Assos Santé auquel les auverhonalpins ont largement contribué

8 novembre 2022 : le « **Lab** », coup d'envoi des travaux pour construire le plan stratégique  
Dans des locaux au 37<sup>ème</sup> étage d'une tour de la Défense, une quarantaine de participants  
représentatifs des forces vives de France Assos Santé partagent leur vision de l'avenir de l'association.  
Parmi eux : **Jeanine Lesage [Photo]**, présidente de notre délégation. Au terme de ce Lab  
« panoramique » : identification des valeurs et d'une vision commune de France Assos Santé et de 3  
ambitions stratégiques pour bâtir l'avenir ([résumé vidéo](#)).

18 - 28 novembre : **consultation du réseau**

Les membres des associations adhérentes – nationales comme régionales – sont invités à dire s'ils  
estiment les trois ambitions identifiées - revitaliser la démocratie en santé ; éclairer et transformer les  
politiques publiques ; renforcer la cohésion et la structuration de notre réseau - à la hauteur des  
enjeux et de leurs attentes. Sur les 400 répondants, une belle participation des auverhonalpins  
([résultats de la consultation](#)).

Décembre – janvier 2023 : des ateliers pour **traduire les « ambitions » en « objectifs stratégiques »**  
Trois groupes de travail constitués de membres et de salariés de France Assos Santé – nationaux  
comme régionaux – se réunissent en atelier pour décliner chaque ambition en 3 objectifs stratégiques  
([présentation vidéo](#)). **Régis Bourgeat [Photo]**, directeur régional de la délégation, participe à celui sur  
l'ambition « Eclairer et transformer les politiques publiques ».

**7 – 21 février : appel à contributions pour décliner le plan en actions**

Après la validation des ambitions, des objectifs stratégiques et de leurs résultats attendus par le CA  
national de France Assos Santé, ses adhérents et salariés sont cette fois-ci appelés à proposer des  
actions à mettre en place. Là aussi : une participation significative des auverhonalpins

**Février – avril : décliner les « objectifs » en actions**

Pour chacun des neuf objectifs stratégiques, de nouveaux ateliers ont cette fois-ci phosphoré autour  
des actions à mettre en œuvre. 18 réunions se sont tenues et ont permis de définir 36 actions [[Lien  
vers le catalogue](#)]. Sur Auvergne- Rhône-Alpes, ces ateliers ont mobilisé des élus – Marie-Catherine  
TIME [Photo] (APF France-handicap) et Jean-Claude FLANET [Photo] (Jalmaalv Rhône), comme des  
salariés : Magalie AVELINE [Photo], Lydie MATEO [Photo] et Régis BOURGEAT.

**Février – Mars : une participation active à la construction de l'avis des délégations régionales**

Les statuts de France Assos Santé prévoient que ses délégations régionales émettent un avis sur le  
plan stratégique à l'attention de l'Assemblée générale délibérative. La délégation ARA s'est mobilisée  
de deux manières : l'ensemble des élus de son Comité régional ont rédigé un pré-avis, mis ensuite en  
commun avec les autres délégations ; Magalie Aveline et Régis Bourgeat ont contribué à construire la  
méthode et les outils permettant de rédiger l'avis final des délégations [[Lien](#)], aux côtés de Sylvain  
FERNANDEZ-CURIEL [Photo], coordinateur national, et de Pierre-Marie LEBRUN [Photo], représentant  
des délégations au bureau national.

## Juin : webinaire, questionnaire, séminaire... Trilogie des 3 « Aire » pour définir nos priorités régionales

Présidents, élus, RU et simples bénévoles des 125 associations adhérentes en Auvergne-Rhône-Alpes se sont investis pour établir leurs priorités d'action dans la déclinaison du plan stratégique sur notre région. Le 6 juin, ils étaient d'abord une vingtaine à participer au **webinaire** de présentation du plan stratégique [\[Lien\]](#) dont l'enregistrement a immédiatement été diffusé à l'ensemble du réseau régional en l'invitant à participer aux deux étapes suivantes [\[IMAGE : flash envoyé au réseau\]](#) :

- Un **questionnaire** sur leurs thématiques et actions prioritaires : 60 répondants
- Un **séminaire** pour repérer ce que la délégation a déjà mis en œuvre en lien avec le plan stratégique et décider ensemble des 3 actions par ambition à mener dès 2024.

Les 30 participants au séminaire du 26 juin ont particulièrement apprécié la convivialité et la dynamique des ateliers et animations - à la fois ludiques et efficaces - qui ont rythmé la journée [\[Photos\]](#). 3 actions ou thématiques prioritaires ont été retenues par ambition [\[lien vers support ou synthèse en ligne\]](#). Réunie à Paris 3 jour plus tard, le 29 juin, l'Assemblée générale de France Assos Santé vote le plan stratégique [\[Lien vers le plan stratégique\]](#)

## Septembre-Novembre : des « Copils » pour garder le cap !

Dès le mois de septembre, le Bureau puis le Comité régional ont adopté un plan d'action et un budget 2024 incluant plusieurs de ces actions et thématiques prioritaires.

Mais ils ne se sont pas arrêtés là : ils ont décidé la création de comités de pilotage régionaux pour chacune des 3 ambitions. Ceux-ci auront notamment pour mission de tenir la vision à 3 ans du plan stratégique tout en étant force de proposition auprès des instances pour leur mise en œuvre annuelle. Chaque « copil » sera co-animé par un binôme élu du bureau-salarié : François BLANCHARDON [\[Photo\]](#) et Régis Bourgeat pour l'Ambition « Réseau », Jean-Claude Flanet et Magalie Aveline pour l'ambition « Démocratie en santé », et Christiane GACHET [\[Photo\]](#) et Bertrand VAGNON [\[Photo\]](#) pour l'ambition « Plaidoyer ». Ils seront composés d'élus du Comité régional, d'adhérents et de salariés [\[lien vers sa composition ?\]](#).